

CHEF D'EQUIPE ESPACES VERTS

Offre n° O019251022000970

Publiée le 22/10/2025



Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNE D'EGLETONS

Lieu de travail : 20 place des Anciens-Combattants, Égletons (Corrèze)

Poste à pourvoir le : 17/11/2025

Date limite de candidature : 15/11/2025

Type d'emploi : Emploi temporaire

Durée de la mission : 6 mois

Détails de l'offre

Famille de métiers : Ingénierie écologique > Espaces verts

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique principal de 1ère classe

Adjoint technique principal de 2ème classe

Agent de maîtrise

Métier(s) : [Chargé ou chargée de travaux espaces verts](#)

Ouvert aux contractuels : Oui ([Art. L332-23 disposition 1 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un accroissement temporaire d'activité. Le contrat proposé ne peut excéder un an, pendant une même période de 18 mois consécutifs.

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Non

Management : Oui

Expérience souhaitée : Confirmé

Rémunération indicative : INDICIAIRE - RIFSEEP- PARTICIPATION

Descriptif de l'emploi :

- Assurer l'encadrement et le management de l'équipe espaces verts composée d'agents titulaires de catégorie C et d'agents contractuels.
- Planifier, organiser et superviser les travaux d'entretien des espaces verts
- Animer, former et motiver une équipe d'agents
- Rédiger des rapports d'activité
- Assurer la liaison avec les autres services municipaux
- Veiller à l'application des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement (zéro phyto, gestion différenciée...)
- Réaliser l'essentiel des interventions techniques de la commune.
- Entretenir et assurer les opérations de maintenance des équipements et des espaces verts

- Effectuer des travaux de plantation, de création, de production et d'entretien des espaces verts
- Tailler, entretenir, soigner, élaguer ou abattre les arbres
- Gérer les matériels et outillages
- Aider lors de manifestations et évènements ponctuels
- Réaliser des astreintes

Relation permanente avec les encadrants des STM et plus spécialement avec le superviseur de la Régie Municipale.

- Relations avec les administrés.

Missions / conditions d'exercice :

Activités :

Encadre, organise et suit le travail en régie des agents sous sa responsabilité

- Gestion de 45 hectares d'espaces verts ou boisés
- Entretien des espaces verts (tonte des gazons, traitements et arrosages).
- Confection de massifs arbustifs et floraux.
- Désherbage et traitement des massifs et plantation.
- Création des nouveaux espaces verts et engazonnement.
- Surveillance de la flore.
- Fauchage, désherbage des espaces des sites.
- Entretien des terrains de sports (tonte, traçage, passage d'engrais).
- Réalisation de traitement phytosanitaire.
- Mise en place de paillis (massifs floraux et arbustifs).
- Taille et élagage des arbres et arbustes.
- Nettoyage et entretien des parcelles communales.
- Abattage des arbres.
- Dégagement des réseaux (concessionnaires aériens).
- Entretien du cimetière paysager.
- Entretien du matériel.
- Entretien du site (lac du DEIRO).
- Participe à la viabilité hivernale des routes.
- Participe au renfort éventuel de l'astreinte technique.
- Interventions techniques sur l'ensemble des sites de la commune.
- Petite mécanique sur le matériel espaces verts (affûtage).

Profils recherchés :

Conditions Particulières :

Exigences du poste

- Organisation et planification des activités des agents sous sa responsabilité.
- Savoir reconnaître les végétaux.
- Savoir réaliser les plantations et terrassements selon les plans fournis.
- Mise en place de l'arrosage intégré.
- Savoir utiliser les produits phytosanitaires.
- Savoir prendre des initiatives de 1er degré à titre préventif ou curatif, en sachant situer la limite de ses compétences.
- Travailler à l'intérieur ou à l'extérieur par tous temps, toutes saisons, à pied ou motorisé.

- Savoir détecter le dysfonctionnement d'une structure, d'un équipement, d'une machine.
- Possibilité d'exercer son activité en présence d'usagers (espaces publics) ou en dehors des heures de travail de l'établissement concerné.
- Pénibilité physique : station debout prolongée, travail courbé ou agenouillé.
- Autonomie.
- Travailler en extérieur et en hauteur.
- Horaires réguliers et adaptés aux saisons.
- Disponibilité lors d'opérations et évènements exceptionnels.
- Utilisation de matériel bruyant et tranchant.
- Peut-être amené à utiliser un matériel sophistiqué et à porter un équipement de sécurité (casque, lunettes de protection, gilet...).
- Doit respecter les normes portant sur les activités, les matériels et les produits mis en œuvre.
- Manipulation d'engins et de matériel de coupe, d'abattage, de débroussaillage et d'élagage.
- Savoir rendre compte de l'activité de l'équipe placée sous sa responsabilité.

Qualification et aptitudes requises

- capacité d'encadrement et de management forte.
- Formation : Diplôme Bac + 2 Aménagement paysagé souhaité
- Expérience significative en gestion des espaces verts, idéalement en collectivité territoriale
- Connaissance des outils et logiciels informatiques.
- Travail en bureau et à l'extérieur.
- Permis B et C exigés.
- Formation de secouriste (niveau PSC1) souhaitée.
- Certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité (CACES) souhaité pour les matériels qui l'exigent (équipement de travaux mobile automoteur et des équipements de levage).
- Certificat d'applicateur opérationnel des produits phytosanitaires (certiphyto) exigé.
- Rigueur et discréption.
- Dynamisme et réactivité.
- Bonne résistance physique.
- Sens de l'observation.
- Autorisations de conduite souhaitées.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0555930036

Informations complémentaires :

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser à l'attention de Monsieur le Maire :

Soit par courrier :

Hôtel de Ville
Place des Anciens Combattants
19300 EGLETONS

Soit par mail à Madame La Directrice Générale des Services :

astrid.leonard@mairie-egletons.fr

soit directement en ligne : cliquer sur "déposer ma candidature".

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o019251022000970-chef-equipe-espaces-verts>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.